

Espace textuel, espace social les chapitres des Caractères de La Bruyère

Marc Escola

Volume 34, numéro 1-2, hiver 2002

Espaces classiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/007556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/007556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Escola, M. (2002). Espace textuel, espace social : les chapitres des Caractères de La Bruyère. *Études littéraires*, 34(1-2), 103–113. <https://doi.org/10.7202/007556ar>

Résumé de l'article

Peut-on voir dans les chapitres qui « composent » le livre des *Caractères* autant d'espaces textuels qui seraient analogiques des grandes régions du social (« De la Ville », « De la Cour », « Des Grands ») ? La question engage classiquement la question de la « mimésis », des rapports du texte et du monde. Mais dans la mesure où l'oeuvre de La Bruyère peut s'envisager comme une réflexion sur les conditions d'exercice des jugements moraux — une critique des jugements en ce qu'ils sont conditionnés par des positions sociales —, la question doit être déplacée du plan des énoncés à celui de l'énonciation. Les chapitres ne constituent pas un simple relevé topographique des régions du social : ils viennent constituer des classes de jugements ; on ne s'étonnera donc pas que l'unité de l'espace textuel puisse être fondée sur des régions du langage lui-même : ce que « remarque » chaque chapitre, c'est une série de sociolectes et un certain mode de circulation des signes qui constituent les espaces sociaux — le monde tel qu'il se parle.



ESPACE TEXTUEL, ESPACE SOCIAL : LES CHAPITRES DES CARACTÈRES DE LA BRUYÈRE

Marc Escola

■ Peut-on parler « d'espace textuel » autrement que par métaphore ? Y a-t-il un sens à traiter en termes « d'espace » les différentes sections qui partagent un livre ?

Comment mettra-t-on en rapport le dedans et le dehors, l'espace du texte et celui du monde ? Ce rapport peut-il être davantage qu'un rapport de simple analogie ?

Les deux ensembles de questions n'en forment peut-être qu'un : il se pourrait que la métaphore de « l'espace textuel » ait d'abord pour fonction d'autoriser à penser le rapport du texte et du monde sur le mode de l'analogie — en se dispensant de *construire ce rapport*.

On voudrait montrer ici quelles décisions herméneutiques engage le recours à la notion d'espace textuel, en se donnant pour terrain d'analyse les chapitres qui composent le livre des *Caractères* de La Bruyère. En voici la liste, telle qu'elle figure dans la table des matières :

DISCOURS SUR THÉOPHRASTE
CARACTÈRES DE THÉOPHRASTE

PRÉFACE DES *CARACTÈRES*
[CHAP. 1] DES OUVRAGES DE L'ESPRIT
[2.] DU MÉRITE PERSONNEL
[3.] DES FEMMES
[4.] DU CŒUR
[5.] DES BIENS DE FORTUNE
[6.] DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION
[7.] DE LA VILLE
[8.] DE LA COUR
[9.] DES GRANDS
[10.] DU SOUVERAIN OU DE LA RÉPUBLIQUE
[11.] DE L'HOMME
[12.] DES JUGEMENTS

- [13.] DE LA MODE
- [14.] DE QUELQUES USAGES
- [15.] DE LA CHAIRE
- [16.] DES ESPRITS FORTS

PRÉFACE AU DISCOURS À L'ACADÉMIE
DISCOURS À L'ACADÉMIE ¹

Les seize chapitres qui charpentent ainsi le volume (encadrés par un imposant appareil péritextuel sur le détail duquel on ne s'arrêtera pas) ne constituent pas le seul niveau où il est possible d'isoler des unités textuelles dans l'œuvre. Au niveau immédiatement inférieur, on trouve la « remarque » qui constitue l'unité de lecture : chacun des chapitres forme une collection de remarques. Celles-ci se succèdent sans numéro d'ordre, ni blancs (à la différence des *Maximes* de La Rochefoucauld) : la présence d'un « pied de mouche » (¶) signale toutefois le début de chaque remarque. Certaines d'entre elles peuvent être formées de plusieurs alinéas (troisième niveau) : c'est la fonction du pied de mouche que de distinguer remarques simples (un seul alinéa) et remarques composées (plusieurs alinéas), ou plus exactement remarques et simples alinéas (tout alinéa privé du pied de mouche ne constitue pas une remarque à lui seul). Le terme de « remarque » est neutre d'un point de vue générique : certaines d'entre elles (les moins nombreuses) constituent des *caractères* ou éthopées, d'autres des maximes, d'autres des descriptions, d'autres encore des récits. Cette unité, dont la longueur va de l'authentique sentence à la petite nouvelle en trois pages, est ouverte à tous les régimes textuels, comme le souligne la fin de la « Préface » des *Caractères* :

Ce ne sont point au reste des maximes que j'aie voulu écrire ; elles sont comme des lois dans la morale, et j'avoue que je n'ai ni assez d'autorité ni assez de génie pour faire le Législateur : je sais même que j'aurais péché contre l'usage des maximes, qui veut qu'à la manière des oracles elles soient courtes et concises ; quelques-unes de ces remarques le sont, quelques autres sont plus étendues : on pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent ; par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier, par un seul trait, par une description, par une peinture ; de là procède la longueur ou la brièveté de mes réflexions : ceux enfin qui font des maximes veulent être crus : je consens au contraire que l'on dise de moi que je n'ai pas quelquefois bien remarqué, pourvu que l'on remarque mieux ².

La remarque apparaît donc, au carrefour d'une poétique et d'une rhétorique, comme une unité de discours et d'observation, qui laisse prévaloir le travail de la « pensée » (en amont : une poétique) et de « l'explication » (en aval : une rhétorique).

Alors même que le nombre de remarques passe de 400 à 1200 environ au fil des neuf éditions qui se succèdent de 1688 à 1696, le nombre des sections que La Bruyère nomme des « chapitres » demeure inchangé ; il en va de même de leur titre respectif, à une exception près : le dixième chapitre s'est appelé « Du souverain » jusqu'à la troisième édition, puis « Du souverain et de la république » dans la quatrième, avant de trouver sa forme définitive : « Du souverain ou de la république ». Il y a là un premier fait à méditer : à la différence d'un Montaigne ou d'un La Fontaine, La Bruyère n'ajoute pas de nouveaux chapitres ou de nouveaux « livres » à son recueil des « mœurs du siècle » ; il n'éprouve pas davantage le besoin de donner à ses chapitres un titre différent alors même qu'ils

1 Jean de La Bruyère, *Les caractères*, 1999.

2 *Ibid.*, p. 156.

doublent et pour certains quadruplent de volume, ou qu'ils connaissent des inflexions notables. Quelle que soit la teneur des nouvelles remarques, elles trouvent apparemment à se ranger aisément sous l'une ou l'autre des seize rubriques.

Comment envisager le statut de ces seize sections qui composent la collection des remarques, le livre des *Caractères* ? Comment comprendre leur stabilité dans l'histoire d'une œuvre ouverte et d'un texte en mouvement ? Quel sens revêt pour La Bruyère le titre de chacun des chapitres ?

On ne peut guère s'appuyer ici sur les déclarations de l'auteur lui-même : le péri-texte, qui obéit lui-même à une histoire et à une architecture complexe, recèle deux déclarations contradictoires et toutes deux insuffisantes, inscrites à des dates différentes dans des éléments péri-textuels qui ont eux-mêmes des statuts très hétérogènes. Dès la première édition, en 1688, on peut lire, en effet, à la fin du « Discours sur Théophraste » qui forme comme une première préface aux nouveaux *Caractères* :

[L'ouvrage qui est joint à la traduction des *Caractères*] ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, sans beaucoup de méthode et selon que les divers chapitres y conduisent, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés. [...] Pour [les chapitres] qui partagent [les nouveaux *Caractères*], s'ils ne plaisent point assez, l'on permet d'en suppléer d'autres³.

S'affiche ici une grande désinvolture à l'égard d'un plan méthodique : La Bruyère dit refuser à la fois la manière de La Rochefoucauld, une « unique pensée comme multipliée en mille manières différentes » et qui a toujours « par le choix des mots et par la variété de l'expression la grâce de la nouveauté », et celle de Pascal « qui fait servir la Métaphysique à la religion, fait connaître l'âme, ses passions, ses vices, traite les grands et les sérieux motifs pour conduire à la vertu, et veut rendre l'homme chrétien⁴ ». Dans ces « deux ouvrages de morale qui sont dans les mains de tout le monde, et d'où faute d'attention, ou par un esprit de critique, quelques-uns pourraient penser que ces remarques sont imitées », la forme est commandée par l'unité d'une doctrine. La Bruyère revendique pour sa part l'idéal de simplicité d'un discours qui ne prétend d'abord à nulle autorité ; l'auteur des *Caractères* se réfère librement, dans le passage cité, à la topique des rhétoriques de l'*éthos* — à laquelle l'ouvrage ne doit à peu près rien : il est tout simplement faux de ramener la succession des chapitres à une typologie des âges, sexes et conditions, ou même à un répertoire ordonné des passions et des vices. Le modèle rappelé est d'ailleurs si peu prégnant que le lecteur peut substituer librement d'autres titres à ceux proposés... La Bruyère ne dit rien non plus, dans ce même contexte, de la différence de statut de ses chapitres en regard de ceux de Théophraste : les titres de Théophraste désignent une éthopée singulière et nomment exactement le vice dont celle-ci constitue la peinture (« De la brutalité », « De l'esprit chagrin », etc.), et non pas une collection de remarques hétérogènes.

Ni exposé doctrinal, ni prédication, ni entreprise systématique : le recueil des *Caractères* se donne comme une collection d'observations. Mais dès lors, pourquoi des chapitres ? Pourquoi ces chapitres qui ne sont pas les sections d'une rhétorique ? En 1693, dans la « Préface » polémique qu'il donne à un *Discours à l'Académie* très vite intégré au péri-texte de l'œuvre, La Bruyère répond à tous ceux qui méprisent la composition de l'ouvrage et qu'il enveloppe sous le nom antonomastique de « Théobaldes » :

3 *Ibid.*, p. 98.

4 *Ibid.*, p. 97-98.

[Les *Théobaldes*] n'ont-ils pas les premiers reconnu le plan et l'économie du Livre des *Caractères* ? N'ont-ils pas observé que de seize Chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu ; qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier Chapitre, où l'Athéisme est attaqué, et peut-être confondu, où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées, où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins [...].

Le passage vise plus particulièrement le clan des Modernes qui, animé par Donneau de Visé et Thomas Corneille, a tenté de s'opposer à son élection ; dans un article resté célèbre, le *Mercurie galant* de juin 1693 déniait tout mérite à une œuvre perçue comme sans structure — le défaut d'architecture manifestant une absence de dessein :

L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièce détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi ⁵.

La réponse de La Bruyère tient dans l'affirmation *a posteriori* d'un « plan », destiné à garantir l'unité et l'orthodoxie de l'ouvrage. Mais que vaut une affirmation aussi tardive ? L'architecture ainsi affichée n'est-elle pas trop évidemment inspirée par l'apologétique pascalienne, telle que présentée par l'édition de Port-Royal (1670) ? Si l'accent est mis sur « le seizième et dernier » chapitre et sur les trois moments possibles qui entrent dans sa composition, La Bruyère ne dit rien de l'ordre et de la fonction respective des quinze autres, et ne s'appesantit pas davantage sur leur composition interne.

Les déclarations de La Bruyère nous renvoient donc — et c'est finalement assez piquant — d'une unité peut-être factice (1693) à une absence de méthode peut-être feinte (1688). On a à choisir entre la rigueur d'un plan concerté mais invisible, et la désinvolture de la simple collection : affaire d'humeur critique... À quoi sommes-nous ainsi renvoyés sinon à nos propres présupposés critiques ?

Il ne serait guère abusif de soutenir que ces deux déclarations contradictoires commandent en définitive deux interprétations divergentes de l'œuvre : soit l'on postule que la collection rayonne à partir d'un centre doctrinal, situé dans le dernier (et l'avant-dernier) chapitre(s) ; soit l'on appréhende le recueil comme œuvre pleinement ouverte.

On retiendra deux interprétations représentatives de ces deux options : celle de Louis Van Delft et celle de Roland Barthes — moins éloignés sur cette question qu'on pourrait d'abord le penser.

Pour Louis Van Delft, les seize rubriques correspondent à un « découpage » de la totalité du savoir, à un « encyclopédisme non pas dans l'esprit du XVIII^e siècle, mais à la manière de la Renaissance » :

Mais si le propos de La Bruyère se veut à la mesure du tout, il n'en est pas moins significatif qu'aux yeux de l'écrivain, la totalité des choses connues peut se distribuer selon seize rubriques. [...] Il lui a paru possible de réduire tout l'univers, de faire entrer toute la diversité du vécu, de la nature, du cosmos, dans seize cases. Or, ces cases qui, considérées ensemble, « couvrent » la totalité de ce qui est, représentent, chacune, un espace nettement défini et

5 *Mercurie galant*, juin 1693, dans *ibid.*, p. 651.

circonscrit. Un *caractère*, une observation quelconque, du seul fait qu'ils se trouvent dans tel chapitre, dans tel *lieu* du livre, reçoivent un éclairage particulier et même une part non négligeable de leur sens. Certains de ces espaces clos correspondent à des lieux aisément repérables dans le « grand livre du monde » : tels « De la Ville », « De la Cour ». Mais on aurait tort de penser qu'en son principe la manière dont opère l'esprit de La Bruyère n'est pas constamment la même. L'espace si bien aménagé du livre, sa belle ordonnance, ses quinze cloisons permettant si bien de s'orienter, cet inventaire précis comme un cadastre, ce découpage opéré comme au cordeau, toute cette clarté si rassurante pour l'esprit met en ordre le désordre du monde, l'énigme que sont les autres, le mystère de notre condition, l'inconnu qui enveloppe tout, la *confusion* qui règne partout. Cette lecture des hommes, du monde et de l'univers, cette *caractérisation* immodérée, totale, s'ordonne en fait, elle aussi, en représentation topographique ⁶.

Louis Van Delft souligne ainsi les affinités de « l'anthropologie classique » avec les relevés topographiques : si le livre des *Caractères* peut se regarder comme un cadastre, c'est que le monde est lui-même à lire comme un livre ; l'espace textuel est un *analogon* de l'espace social. L'explication vaut surtout pour ceux des chapitres qui visent explicitement des espaces sociaux, tels « De la Ville » ou « De la Cour ». Louis Van Delft en est assez conscient, mais il postule que le statut des autres chapitres n'est pas différent : ils correspondent au relevé topographique des grandes régions du social et du savoir.

Pour Barthes, cité d'ailleurs par Louis Van Delft dans ces mêmes lignes, les chapitres correspondent à des « classes » — le terme est volontairement ambigu, les sections renvoyant à des classes logiques comme à des classes sociales ⁷ :

[...] La Bruyère a esquissé une sorte de *cosmogonie* de la société classique décrivant ce monde par ses *côtés*, ses limites et ses interférences [...]. Les régions dont La Bruyère compose son monde sont assez analogues à des classes logiques : tout « individu » (on dirait en logique, tout *x*), c'est-à-dire tout « caractère » se définit d'abord par une relation d'appartenance à telle ou telle classe, l'amateur de tulipes à la classe *Mode*, la coquette à la classe *Femmes*. [...] Mais ce n'est suffisant, car il faut distinguer les caractères entre eux à l'intérieur d'une même classe ; on pratiquera donc d'une classe à l'autre des opérations d'intersections ; croisez la classe du mérite et celle du célibat et vous obtiendrez une réflexion sur la fonction étouffante du mariage (*Du mérite personnel*, 25) [...].

La Bruyère a peut-être été [...] le dernier moraliste à pouvoir parler de *tout* l'homme, enclore toutes les *régions* du monde humain dans un livre ; il y faudra, moins d'un siècle plus tard, les 33 volumes de l'*Encyclopédie* ; aujourd'hui, il n'est plus un écrivain au monde qui puisse traiter par régions de l'homme en société : toutes les sciences humaines réunies n'y arrivent même pas.

Roland Barthes peut ainsi ancrer La Bruyère dans son siècle et relever, dans l'œuvre, l'insistance d'un « imaginaire de la clôture ». Il souligne par ailleurs l'hétérogénéité des sections qui « enferment » toutes « les régions de l'humain » :

La Bruyère [...] découpe la société où il vit en grandes régions, entre lesquelles il va répartir ses « caractères » (ce sont, en gros, les chapitres de son livre). Ces régions, ou ces classes, ne sont pas d'objet homogène, elles correspondent, si l'on veut, à des sciences différentes (et cela est naturel, puisque toute science est elle-même découpage du monde) ; il y a d'abord deux classes sociologiques, qui forment comme la base du monde classique : la Cour (les

6 Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'Âge classique*, 1993, p. 46-47.

7 Roland Barthes, « La Bruyère », 1964, p. 223-225.

grands), et la Ville (les bourgeois) ; puis une classe anthropologique : les femmes (c'est une race particulière, alors que l'homme est général : on dit : *de l'homme*, mais *des femmes*) ; une classe politique (la monarchie), des classes psychologiques (cœur, jugement, mérite) et des classes ethnologiques, où les comportements sociaux sont observés dans une certaine distance (modes, usages) ; le tout est encadré (hasard ou sens secret) entre deux « opérateurs » singuliers : la littérature, qui ouvre le livre [...] et la religion, qui le clôt.

On voit ici que la thèse de Roland Barthes se fonde d'abord sur les deux chapitres qui renvoient directement à des espaces sociaux ; l'énumération assez désinvolte a ensuite le mérite d'indiquer dans l'œuvre une double polarité — les « opérateurs » désignés constituant moins deux objets que deux ordres du discours. Et l'on retiendra au passage deux autres intuitions, auxquelles nous avons consacré ailleurs de plus longs développements⁸ : c'est d'abord l'idée que le projet de La Bruyère est inassimilable aux modernes sciences humaines (Barthes formule là comme un appel à une enquête archéologique) ; c'est ensuite le principe (qui relève tout à la fois chez Barthes du réflexe « structuraliste » et d'une libre réminiscence de *La recherche du temps perdu*...) d'un « croisement » entre classes logiques : chaque éthopée, chaque remarque, a un thème qui forme son horizon et qui décide de son appartenance au chapitre, tout en développant un motif singulier qui est son objet propre...

Ces deux interprétations apparaissent comme très proches en ce qu'elles projettent sur l'ensemble des sections le statut des deux chapitres les plus explicites : les locutions « De la Ville » et « De la Cour », pour La Bruyère comme pour tout son siècle, ne renvoient pas à des espaces géographiquement circonscrits, mais à des espaces sociaux qui n'ont de sens que l'un par l'autre, ou, plus exactement encore, à deux ensembles de normes de comportement, et en définitive à deux publics, comme Erich Auerbach l'a dès longtemps montré⁹. Si les sections du livre de La Bruyère peuvent épouser les grandes régions de la société, l'espace textuel sera pensé comme *analogon* de l'espace social. Chez Louis Van Delft, l'idée revêt les atours d'une métaphore filée : le monde comme un livre, le livre comme mappemonde.

Cette conception analogique est, semble-t-il, encouragée par La Bruyère dans les rares remarques où le titre d'un chapitre se trouve rappelé. Les occurrences les plus explicites d'un jeu avec les titres ne se trouvent-elles pas précisément aux chapitres « De la Ville » et « De la Cour », où La Bruyère ménage une réflexion sur les frontières et sur le jeu d'exclusion ou de solidarités que les deux espaces entretiennent ?

¶ Un homme de Robe à la Ville, et le même à la Cour, ce sont deux hommes ; revenu chez soi, il reprend ses mœurs, sa taille et son visage qu'il y avait laissés ; il n'est plus ni si embarrassé, ni si honnête¹⁰.

7 [I] ¶ L'on s'accoutume difficilement à une vie qui se passe dans une antichambre, dans des cours ou sur l'escalier.

8 [VII] ¶ La Cour ne rend pas content, elle empêche qu'on ne le soit ailleurs.

9 [II] ¶ Il faut qu'un honnête homme ait tâté de la Cour ; il découvre en y entrant comme un nouveau monde qui lui était inconnu, où il voit régner également le vice et la politesse, et où tout lui est utile, le bon et le mauvais.

[...]

8 Marc Escola, *La Bruyère I. Brèves questions d'herméneutique et II. Rhétorique du discontinu*, 2001.

9 Erich Auerbach, « La Cour et la Ville », dans *Le culte des passions. Essais sur le XVII^e siècle français*, 1998.

10 Jean de La Bruyère, *Les caractères*, op. cit., p. 305.

14 [I] ¶ L'air de Cour est contagieux, il se prend à V**, comme l'accent Normand à Rouen ou à Falaise ; on l'entrevoit en des Fourriers, en de petits Contrôleurs, et en des Chefs de fruiterie [...].

[...]

100 [VII] ¶ Qui a vu la Cour, a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux et le plus orné ; qui méprise la Cour après l'avoir vue, méprise le monde.

101 ¶ [VI] La Ville dégoûte de la Province : la Cour détrompe de la Ville, et guérit de la Cour.

[I] Un esprit sain puise à la Cour le goût de la solitude et de la retraite ¹¹.

La remarque 8 du chapitre « De la Ville » révèle que le « caractère » est conditionné non pas tant par l'âge, le sexe ou la profession que par l'espace même où le comportement se dote d'une visibilité : cette configuration des comportements est encore passible d'une analyse rhétorique. Les premières remarques du chapitre « De la Cour » cherchent à dire le lieu de la Cour, qui ne se laisse isoler par nuls murs, qui ne renvoie à nulle essence : la Cour est un accent, un *air*, comme un pli qui se prend ; il faut *en* être, il faut *y* être : le phénomène curial tient tout entier dans la mystérieuse vicariance du pronom adverbial. Les dernières remarques du même chapitre adossent l'un à l'autre l'espace de la ville et l'espace de la cour, en illustrant le jeu des cercles concentriques pour mieux dénoncer la vanité du centre.

Cette réflexion sur les espaces sociaux introduit à une dimension centrale du propos de La Bruyère : la question de la « perspective » ; chaque espace est un point de vue sur l'autre ; il faut juger de la province depuis la Ville, et de la Ville depuis la Cour — mais n'est-ce pas l'ambition même du discours moral que de *dépayser* nos jugements, et celle d'un recueil de réflexions morales que d'offrir ce lieu à partir duquel s'évaluent « dans leur juste distance » la totalité des « mœurs » ? Par là s'indique peut-être une autre proposition sur le statut des chapitres. Soient ces deux remarques du chapitre « Des femmes » :

29 [IV] ¶ Le rebut de la Cour est reçu à la Ville dans une ruelle où il défait le Magistrat, même en cravate et en habit gris, ainsi que le Bourgeois en baudrier, les écarte, et devient maître de la place ; il est écouté, il est aimé ; on ne tient guère plus d'un moment contre une écharpe d'or et une plume blanche, contre un homme qui *parle au Roi, et voit les Ministres*. Il fait des jaloux et des jalouses, on l'admire, il fait envie ; à quatre lieues de là il fait pitié.

30 [I] ¶ Un homme de la Ville est pour une femme de Province ce qu'est pour une femme de Ville un homme de la Cour ¹².

Considérées du seul point de vue thématique, l'une comme l'autre pourraient figurer au chapitre « De la Ville ». Leur place au chapitre « Des femmes » révèle que c'est moins l'espace social qui se trouve « remarqué » dans les *Caractères* que l'exercice du jugement — les conditions sociales ou idéologiques d'exercice du jugement. La Bruyère traite des espaces sociaux dans l'exacte mesure où ils conditionnent nos jugements. La question de la perspective se confond dès lors avec la question morale elle-même, pensée comme question d'herméneutique. On trouverait énoncé, dans une remarque introduite lors de la quatrième édition (1690) au chapitre « Des jugements », le principe qui légitime un tel discours moral :

Rien ne nous corrigerait plus promptement de nos défauts, que si nous étions capables de les avouer et de les reconnaître dans les autres ; c'est dans cette juste distance, que nous paraissant tels qu'ils sont, ils se feraient haïr autant qu'ils le méritent ¹³.

11 *Ibid.*, p. 320, 321 et 351.

12 *Ibid.*, p. 211.

13 *Ibid.*, ¶72b-IV, p. 477.

La formule explicite les deux versants, herméneutique et éthique, du discours moral tel que le conçoit La Bruyère, qui fait du spectacle des défauts d'autrui la condition d'un juste retour sur soi, en défaisant le piège de l'amour propre. On est là tout près du fameux argument de La Rochefoucauld dans l'« Avis » au lecteur des *Maximes*.

Les chapitres viennent donc *constituer* en objet d'analyse des *classes de jugements*. On en trouverait sans doute la meilleure confirmation — en même temps qu'un encouragement à renoncer à la tentation analogique — dans le traitement accordé par La Bruyère à cet étrange espace nommé « la Province » : si les sections de l'ouvrage « épousaient » les grandes régions de la société et de l'espace, le volume devrait compter un chapitre « De la Province ». Il n'en est rien : particulièrement nombreuses, les remarques consacrées aux mœurs des provinciaux sont disséminées dans l'ensemble des chapitres (ou peu s'en faut). On en a déjà vu deux échantillons (« De la Cour », ¶ 101 ; « Des femmes », ¶ 30), et on pourrait multiplier à loisir les exemples :

6 [I] ¶ La Province est l'endroit d'où la Cour, comme dans son point de vue, paraît une chose admirable ; si l'on s'en approche, ses agréments diminuent comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près.

11 [I] ¶ L'on va quelquefois à la Cour pour en revenir, et se faire par là respecter du noble de sa Province, ou de son Diocésain ¹⁴.

49 [V] ¶ J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre ; elle est située à mi-côte, une rivière baigne ses murs, et coule ensuite dans une belle prairie ; elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'Aquilon : je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers ; elle me paraît peinte sur le penchant de la colline. Je me récrie, et je dis, Quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux ! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'habitent, j'en veux sortir ¹⁵.

Les trois remarques révèlent que la Province joue un rôle théorique essentiel dans la phénoménologie des jugements qu'élaborent les *Caractères* : elle est, dans la seconde, la condition même d'un partage entre deux noblesses — clivage qui décide d'une hiérarchie des « grands » — et, dans la première, le « lieu du point » de perspective (Pascal) sur la Cour. La contiguïté même des deux remarques vient dire que la Cour n'existe que comme le dedans d'un dehors : elle a *lieu* dans ce va-et-vient. La dernière fait de la petite ville de province le parangon de ces « petites sociétés » que distinguent les *Caractères* comme autant de *lieux d'exercice* des jugements particuliers.

On peut faire ainsi de toute l'œuvre de La Bruyère une réflexion sur les conditions d'exercice des jugements moraux : une critique des jugements en ce qu'ils sont conditionnés par des positions sociales. Si les chapitres constituent des classes de jugements, on ne s'étonnera pas que l'unité de l'espace textuel puisse être fondé sur des régions du langage lui-même : ce que « remarque » chaque chapitre, c'est une série de sociolectes et un certain mode de circulation des signes qui constituent les espaces sociaux — le monde tel qu'il se parle, tel qu'il cherche à se dire, tel qu'il se cache aussi derrière certains usages linguistiques et la manipulation généralisée des signes. La spécificité du « moraliste » en regard du philosophe tiendrait ainsi dans l'attention accordée à la question herméneutique : comment interpréter les signes que délivrent les comportements ? Quel sens donner ultimement à ce qui, autour de nous, ne cesse de parler : comportements, usages, gestes, jugements, mots délivrés

14 *Ibid.*, p. 320-321.

15 *Ibid.*, p. 261.

ou échappés ? Que faut-il entendre exactement dans tout ce qui se montre et tout ce qui se dit, dans ce qui se dérobe et dans ce qui se tait ? L'on conçoit les affinités qui unissent une telle critique des jugements aux formes brèves et à la discontinuité : la discontinuité autorise la mise en œuvre de différentes énonciations (les *Caractères* nous donnent à entendre les différents *tours* du langage du jugement) et la mise à l'épreuve du jugement du lecteur.

Les réflexions réunies sous le titre « Des biens de fortune » visent ainsi les modalités selon lesquelles la fortune conditionne les agissements de ceux qu'elle honore comme de ceux qu'elle déserte, en même temps que nos jugements sur eux. Le chapitre analyse le déploiement singulier des signes qui manifestent, ou voudraient manifester la fortune. Celle-ci se confond finalement avec un pouvoir du signe — ou un pouvoir sur les signes :

21 [V] ¶ On ne peut mieux user de sa fortune que fait *Périandre*, elle lui donne du rang, du crédit, de l'autorité ; déjà on ne le prie plus d'accorder son amitié, on implore sa protection : il a commencé par dire de soi-même, *un homme de ma sorte*, il passe à dire, *un homme de ma qualité*, il se donne pour tel, et il n'y a personne de ceux à qui il prête de l'argent, ou qu'il reçoit à sa table, qui est délicate, qui veuille s'y opposer [...].

69 [V] ¶ Le caractère de celui qui veut hériter de quelqu'un, rentre dans celui du complaisant, nous ne sommes point mieux flattés, mieux obéis, plus suivis, plus entourés, plus cultivés, plus ménagés, plus caressés de personne pendant notre vie, que de celui qui croit gagner à notre mort, et qui désire qu'elle arrive.

Avec *Périandre*, la *fortune* se laisse saisir dans une série d'usages linguistiques, où est seulement sensible la part de violence que suppose l'exercice des signes ; avec le *caractère* du « complaisant », on peut hésiter davantage : comment jugerons-nous celui qui nous donne tous les signes de l'attachement ? La cupidité de « celui qui veut hériter » se laisse d'abord *traduire* comme simple complaisance : on peut s'y laisser prendre. Le *caractère* se donne ainsi à lire comme brève question d'herméneutique, parce que les comportements en société sont eux-mêmes à interpréter comme des textes.

On retiendra pour finir deux indices du statut assez neuf dévolu aux seize espaces textuels qui partagent l'ouvrage. Le premier tient dans un phénomène curieux qui relève de l'histoire du texte et qui est susceptible d'étayer notre hypothèse. Si les titres et le nombre des chapitres restent parfaitement stables d'une édition à l'autre, il n'en va pas de même des remarques qui jouissent d'une manière de mobilité ou d'instabilité. Les différentes éditions des *Caractères* offrent de très nombreux exemples de remarques ou d'alinéas *transposés* d'un chapitre à un autre. Ainsi, du premier alinéa de Pamphile, qui figure au chapitre « Des grands » dans les éditions modernes fondées sur la neuvième et dernière édition revue par La Bruyère (1696) :

*Pamphile ne s'entretient pas avec les gens qu'il rencontre dans les salles ou dans les cours, si l'on en croit sa gravité et l'élévation de sa voix, il les reçoit, leur donne audience, les congédie, il a des termes tout à la fois civils et hautains, une honnêteté impérieuse et qu'il emploie sans discernement ; il a une fausse grandeur qui l'abaisse et qui embarrasse fort ceux qui sont ses amis, et qui ne veulent pas le mépriser*¹⁶.

La remarque a été créée lors de la quatrième édition au chapitre « De la société et de la conversation », et n'a été transposée que lors de la sixième édition au chapitre « Des grands » pour y recevoir l'addition (la *greffe*) d'un second alinéa — avant de

16 *Ibid.*, ¶50, p. 368.

connaître l'adjonction d'un troisième alinéa lors de la septième édition¹⁷. Que signifie le fait que la remarque puisse ainsi migrer d'un chapitre à un autre, sinon qu'elle se prête à une complète recontextualisation en fonction du chapitre nouveau dans lequel elle s'inscrit et des alinéas qu'elle reçoit ? Si la transposition est possible, c'est que ce seul alinéa compte deux thèmes ou deux problématiques : dans son premier contexte, au chapitre « De la société », la remarque nous fait entendre certains usages linguistiques ; au chapitre « Des grands », les manières de Pamphile révèlent toute la distance qu'il y a là entre la vraie grandeur et la grandeur empruntée ; mais dans les deux cas, il s'agit bien d'interpréter une conduite, de s'établir dans la juste distance qu'il faut pour bien juger... On voit ici que les chapitres comme espaces textuels n'ont aucune étanchéité : La Bruyère reste libre de redistribuer ses réflexions dans les différentes classes de jugements retenues.

Le second indice est plus explicite ; on le trouvera dans les remarques où La Bruyère manifeste un peu d'ironie à l'égard de ses propres classes — ou de la perception que les lecteurs peuvent en avoir. Ainsi, d'*Iphis* auquel le culte de la mode pourrait bien assigner un autre lieu¹⁸ :

Iphis voit à l'Église un soulier d'une nouvelle mode, il regarde le sien, et en rougit, il ne se croit plus habillé : il était venu à la Messe pour s'y montrer, et il se cache ; le voilà retenu par le pied dans sa chambre tout le reste du jour : il a la main douce, et il l'entretient avec une pâte de senteur : il a soin de rire pour montrer ses dents ; il fait la petite bouche [...] : il a une démarche molle et le plus joli maintien qu'il est capable de se procurer : il met du rouge, mais rarement, il n'en fait pas habitude, il est vrai aussi qu'il porte des chausses et un chapeau, et qu'il n'a ni boucles d'oreilles ni collier de perles ; aussi ne l'ai-je pas mis dans le chapitre des femmes.

Loin de promouvoir à nouveaux frais « l'autotélisme » de l'œuvre littéraire, le refus de la conception analogique de l'espace textuel conduit donc à postuler une autre forme de contiguïté entre le texte et le monde : ce que le texte peut dire du monde, ce qu'il peut « remarquer » ou relever, c'est d'abord ce qui, dans le monde, est déjà de l'ordre du sémiotique — l'ensemble des signes et usages qui font des rapports sociaux le lieu permanent d'un conflit des interprétations.

17 Voir l'introduction de notre édition des *Caractères* (*ibid.*, p. 30-31), et *Rhétorique du discontinu*, *op. cit.*, ch. 8.

18 Jean de La Bruyère, « De la mode », ¶ 14 (VI), dans *Les caractères*, *op. cit.*, p. 510. Voir aussi Thrasylle qui se plaint (« Des jugements », ¶ 111, dans *ibid.*, p. 488) de ce « qui est échappé » à l'auteur dans une remarque plus ancienne figurant au chapitre « De la Cour » (¶ 74).

Références

- AUERBACH, Erich, *Le culte des passions. Essais sur le XVII^e siècle français*, Paris, Macula (Argo), 1998 (trad. de D. Meur).
- BARTHES, ROLAND, « La Bruyère », dans *Essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil (Points), 1964, p. 221-237.
- ESCOLA, Marc, *La Bruyère*, Paris, Librairie Honoré Champion (Moralia), 2001, 2 vol.
- LA BRUYÈRE, Jean de, *Les caractères*, Paris, Librairie Honoré Champion (Sources classiques), 1999 (éd. de M. Escola).
- VAN DELFT, Louis, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'Âge classique*, Paris, Presses universitaires de France (Perspectives littéraires), 1993.